



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 20__ / 20__

INFORMATIONS SUR L'ENFANT À SCOLARISER

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____

Sexe : Masculin Féminin

Dernière école fréquentée : _____

Ville : _____

École souhaitée : Belledonne (quartier Gare) Chartreuse (quartier Bourg)

Niveau : Maternelle Élémentaire

Si vous demandez l'inscription dans une école autre que celle de votre secteur, vous devez joindre une demande de dérogation qui sera étudiée par la mairie.

RESPONSABLES LÉGAUX :

- Responsable légal 1 :

Nom, Prénom : _____

Situation familiale ⁽¹⁾ : _____

Tél. fixe ou portable : _____ Tél. travail : _____

Courriel : _____ @ _____

- Responsable légal 2 :

Nom, Prénom : _____

Situation familiale ⁽¹⁾ : _____

Tél. fixe ou portable : _____ Tél. travail : _____

Courriel : _____ @ _____

(1) : Mariés = **M**, PACS = **P**, Union Libre = **U**, Divorcé(e) = **D**, Séparé(e) = **S**, Veuf(ve) = **V**, Célibataire = **C**

INFORMATIONS SUR LE LIEU DE RÉSIDENCE PRINCIPAL DE L'ENFANT

(en cas de garde alternée, indiquez le domicile qui définira le périmètre scolaire)

N° : _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _ _ _____ Tél. portable : _____

Courriel : _____ @ _____

EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION :

Lieu de résidence de l'enfant (cochez la case correspondante) :

Chez le père : Chez la mère : Alternée :

Afin de valider l'inscription, merci de nous fournir le jugement, ainsi qu'un courrier de l'autre parent avec ses coordonnées complètes et une copie de sa pièce d'identité en cas d'autorité parentale conjointe.

Rappel : L'affectation d'un-e élève dans l'enseignement public répond à la sectorisation scolaire (art. L.131-5 et L131-6 du Code de l'éducation).

La carte scolaire est définie par délibération du conseil municipal (délibération du conseil municipal n° 20120628_46). Les élèves sont scolarisés dans l'école correspondant à leur lieu de résidence. En cas de place non disponible dans l'école de secteur, une autre école pourra être proposée.

Une fois l'inscription validée par la mairie, un certificat d'inscription vous sera délivré. Un rendez-vous avec la directrice ou le directeur sera fixé ultérieurement. Ce rendez-vous à l'école sera nécessaire pour effectuer l'admission définitive de votre enfant.

PIÈCES À FOURNIR

- Une photocopie intégrale de votre livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Un justificatif de domicile datant de moins de moins de 3 mois :
 - ◆ Si vous êtes locataire ou propriétaire, fournir une photocopie au choix de : facture gaz, électricité, eau, téléphone fixe, abonnement internet, quittance de loyer. Si vous faites appel à des prélèvements mensuels, fournissez une attestation d'abonnement.
 - ◆ Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore un des documents ci-dessus, fournissez une copie du contrat de location ou de l'acte de vente datant de moins d'un mois
 - ◆ Si vous êtes hébergé, vous devez joindre : l'attestation d'hébergement sur l'honneur (cf page suivante) signée par l'hébergeant et la famille hébergée, la photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois, une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant et à votre nom (factures...).
- Copie de la page des vaccins du carnet de santé de l'enfant
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà inscrit dans une autre école

SUIVANT LES SITUATIONS

Parents divorcés ou séparés avec jugement :

- joindre la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

Parents séparés, sans ou en attente de jugement :

- remplissez l'attestation de résidence sur l'honneur en page suivante : l'un des parents indique obligatoirement son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera.

Demande de dérogation :

- Courrier de demande des parents.
- Courrier retour de la mairie attestant l'acceptation de la demande de dérogation.

À savoir : tout dossier incomplet sera refusé

Rappel : Article 441-7 du Code pénal :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
- De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère
- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Attestations de résidence

À joindre si nécessaire au dossier de demande d'inscription

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU LIEU DE RÉSIDENCE DE(S) ENFANT(S)

À remplir uniquement si vous êtes dans le cas suivant (joindre un justificatif) :

- ◆ séparation
- ◆ en attente du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant

Je soussigné(e) M. / Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom : _____ Prénom : _____

Atteste sur l'honneur que l'adresse de référence pour la scolarité de mon/mes ⁽¹⁾ enfant(s) est celle de mon domicile situé :

N° : _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

J'ai bien pris connaissance que c'est cette adresse qui sera prise en compte pour l'inscription scolaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit, à _____, le _____

Signature :

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT SUR L'HONNEUR

À remplir uniquement si la famille est hébergée par une autre personne (joindre un justificatif)

Je soussigné(e) M./Mme ⁽¹⁾

Nom : _____ Prénom : _____

Atteste sur l'honneur héberger à mon domicile situé :

N° : _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

La / les ⁽¹⁾ personnes suivantes :

M. / Mme ⁽¹⁾ : _____

Et ses / leurs enfants : _____

Fait pour servir et valoir ce que de droit, à _____, le _____

Signature de l'hébergeant :

Signature de l'hébergé(e) :